

Liberté 2016-04-27

PAQUET LOGEMENT

Un droit de préemption «light» adopté

MARIO TOGNI

Les députés ont terminé hier en première lecture l'examen du nouveau paquet logement (notre édition du 20 avril). La version fortement recadrée du droit de préemption (priorité d'achat), telle que ressortie d'un compromis tissé en commission, a passé la rampe avec les voix de la gauche, du centre et de quelques PLR.

Le député Jacques Haldy (plr), membre du comité de la Chambre vaudoise immobilière (CVI), a tenté, en vain, de supprimer totalement le droit de préemption, déjà limité aux communes et aux terrains de plus de 1500m² (hors centres). Pour l'élu, cette mesure est «collectiviste» et «contre-productive»: «Les investisseurs seront découragés d'acheter un terrain, de peur d'être dépossédés. Cet outil néfaste va favoriser la thésaurisation.»



Le député PLR Jacques Haldy. ARC-A

Une argumentation battue en brèche par la gauche rose-verte et le centre, qui ont défendu un compromis «équilibré» dans lequel chaque camp a fait beaucoup de sacrifices. «Les collec-

tivités ont besoin de leviers pour construire des logements. Il faut arrêter de prendre des postures d'enfants capricieux et enfin aller de l'avant», a rétorqué Jessica Jaccoud (ps).

«Ce droit de préemption est 100% light, conçu pour être digéré par un estomac de droite», a ironisé Jean-Michel Dolivo (la gauche). Pour Yves Ferrari (verts), cette mesure permet aussi de mieux maîtriser la typologie des logements à construire: «Nous ne pouvons pas faire uniquement de la propriété par étages (PPE). On ne construira peut-être pas plus, mais mieux.»

Malgré le soutien de l'UDC et de la grande majorité du groupe PLR, l'amendement de Jacques Haldy a été refusé par 73 non contre 56 oui et 9 abstentions. Le même sort a été ré-

servé à un second amendement du député visant à limiter le droit de préemption aux terrains vierges de toute construction.

Désormais intégré dans une seule loi sur la préservation et la promotion du parc locatif, le paquet logement fait office de contre-projet indirect à l'initiative de l'Asloca «Stop à la pénurie de logements». Le Grand Conseil préconise le rejet du texte de l'association de défense des locataires, alors que seul le groupe La Gauche le soutient ouvertement.

Un deuxième débat aura lieu ultérieurement, mais ne devrait pas changer la donne au vu de la majorité derrière ce nouveau compromis. Un référendum des milieux immobiliers n'est cependant pas exclu. La population pourrait devoir se prononcer. |